

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 17 décembre 2021 à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Guy CLOSET, Maire.

**Etaient présents** : M. Guy CLOSET, Mme Isabelle EVE, M. Guy ADAM, M. Jean-Louis ADDE, M. Jean-Pierre LEHADOUÉY, M. Gaëtan LE CORVEC, Mme Florence LEQUERTIER, Mme Wandellina POULAILLER, Mme Maryvonne ENAULT

**Etait excusée** : Mme Géraldine VALOGNES ( donne procuration à M. Guy CLOSET)

**Secrétaire de séance** : Maryvonne ENAULT

### **Approbation du compte-rendu du 5 novembre 2021 à l'unanimité.**

#### **1. Délibération sur la démission du 3ème Adjoint et répartition des commissions associées.**

M. le maire donne lecture de la lettre de démission de M. Daniel BERARD et de la réponse du préfet qui accepte la démission du poste de 3ème adjoint et de conseiller municipal. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la suppression du poste de 3ème adjoint.

Dans ce cadre, le conseil municipal décide de nommer :

- Correspondant de défense : Mme Isabelle EVE
- Membre titulaire de la commission appel d'offres : M. Gaëtan LE CORVEC
- Délégué titulaire au SIAEP : M. Guy CLOSET
- Délégué suppléant au SDEM : M. Gaëtan LE CORVEC
- Délégué suppléant au syndicat mixte Manche Numérique : M. Guy ADAM
- Commission COCM développement durable / mobilité : M. Gaëtan LE CORVEC

#### **2. Délibération éclairage public. Remplacement de 51 luminaires par des leds.**

M. le Maire propose de remplacer les 51 luminaires existants installés avant 2014 par des leds ainsi que le remplacement de 6 mats de plus de 20 ans. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie, de l'amélioration du confort visuel et de la diminution de la pollution lumineuse.

M. le Maire présente les chiffres :

Coût travaux ..... : 48 450 € HT  
Financement SDEM..... : 20 170 € HT  
Reste à charge commune : 28 280 € HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide le remplacement des luminaires par des leds et le remplacement des 6 mats, pour un coût global de 48 450 € HT avec un reste à charge de 28 280 € HT après financement SDEM de 20 170 € HT et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

### **3. Délibération pour décisions modificatives sur le budget primitif communal 2021**

Afin de couvrir les dépenses de cotisations URSSAF/IRCANTEC des élus et la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école Chat Perché à La Haye des 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2020/2021 , il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget primitif de la commune 2021.

Cette décision modificative prend la forme suivante :

Dépense de fonctionnement . Compte 6531 : + 2 060 €

Dépense de fonctionnement . Compte 6558 : + 1 540 €

Dépense de fonctionnement . Compte 615221 : - 3 600 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette décision modificative sur le budget primitif de la commune 2021.

### **4. Délibération pour règlement du solde des congés non pris en cessation d'activité**

Le solde des congés non pris par la secrétaire de mairie est de 1 071.57 € brut soit 861.25 € net au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le paiement de l'indemnisation des congés annuels non pris suite à la cessation d'activité

### **5. Inauguration des travaux de sécurisation des accès au bourg le 20/11/2021 avec le conseil départemental.**

L'inauguration des travaux de sécurisation du bourg a eu lieu le samedi 20 novembre 2021 en présence de M. Jean MORIN , président du conseil départemental, de Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale, de M. CULERON, de la gendarmerie et des élus. Quelques points restent à vérifier lors de la réception définitive des travaux avec le département ATD et l'entreprise Colas.

### **6. Point sur la réunion du 30/11/2021 avec le conseil départemental / assainissement collectif à la plage et de la réunion téléphonique du 16/12/2021 avec l'Agence de l'eau**

Dans le cadre de la constitution de ce dossier, l'Agence de l'eau demande d'étudier l'impact de l'assainissement individuel en terme de pollution des milieux .

Cette étude serait financée à 50 % par l'Agence de l'eau.

Le département va lancer la consultation dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage signée avec la commune.

### **7. Point avancement travaux effacement réseaux Charrière Delabres, rue de l'Union et rue Rochemont**

L'effacement charrière Delabres est terminé. La dépose des poteaux sera réalisée fin janvier. Les travaux des 2 autres rues seront terminés à la fin du printemps 2022.(rue de l'Union et rue Rochemont)

### **8. Remplacement de la secrétaire Céline RATEL par Pascal HEBERT**

M. le maire annonce que la secrétaire de mairie Céline RATEL est remplacée par Pascal HEBERT.

### **Travaux divers :**

- Un bilan des travaux réalisés sur les réseaux « eaux pluviales » retraçant l'historique durant les 2 dernières années a été remise aux membres du conseil municipal.
- Le travail sur les concessions du cimetière se poursuit. Le maire conseille d'avoir un retour d'expériences du responsable des cimetières de La Haye.

### **Questions diverses :**

- La 1<sup>ère</sup> étape du PLUI est en cours d'élaboration.
- Des réflexions sont à poursuivre sur le projet de rénovation des logements communaux(ancienne école)
- Le conseil municipal a émis une réflexion sur la rénovation de la façade arrière et des pignons de la mairie ; dans le prolongement de la rénovation des joints de la façade de la mairie réalisée en 2015.
- Une fiche projet des différentes délibérations concernant la construction de la médiathèque a été donnée à chaque conseiller.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Guy CLOSET	Isabelle EVE	Guy ADAM
Jean-Louis ADDE	Jean-Pierre LEHADOUY	Géraldine VALOGNES
Gaëtan LE CORVEC	Florence LEQUERTIER	Wandellina POULAILLER
Maryvonne ENAULT		